

Réclamation DECHARNEUX Olivier contre C.P LIEGE

PFVB 2023/0084/FVWB



info@vbbp-pfvb.be

5 févr.
2024
10:24 Rép

À competition@volleyliege.be, Olivier, frederic.aernout@gmail.com, parquet@fvwb.be, moi

Chers secrétariats,

Conformément aux articles 24, 25, §3-§7 du règlement juridique de la FVWB asbl, un règlement à l'amiable est proposé aux personnes concernées dans le cadre de l'affaire ci-dessus:

- Les 3 points reçus par Olivier Decharneux pour les cartons jaune et rouge lors du match du 29 octobre 2023 sont maintenus.
- Les 2 points reçus par Olivier Decharneux pour le carton rouge faussement mentionné sur la feuille de match du 25 mars 2023 sont annulés.

Suite à l'acceptation de ce règlement à l'amiable par les personnes concernées, les décisions susmentionnées sont devenues définitives.

Met vriendelijke groet,
Bien cordialement,

Joris Verstraeten
Procureur fédéral Volley Vlaanderen détaché
(ad hoc) auprès du Parquet fédéral Volley Belgium